



## Contrat d'affiliation du 17 septembre 2012 à la Caisse de prévoyance METAS<sup>1</sup>

Modification du 21 août 2018  
Approuvée par le Conseil fédéral le 30 novembre 2018  
Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019

---

<sup>1</sup> Le contrat d'affiliation et ses annexes (Règlement de prévoyance, SLA prestations, Règlement de liquidation partielle) peuvent être obtenus auprès de PUBLICA. Le texte est publié sur Internet sous [www.publica.ch](http://www.publica.ch).  
Le règlement de prévoyance qui en fait partie est publié sous la forme d'un renvoi dans le Recueil officiel (RO 2012 6975).

